

“On a beau avoir une santé de fer, on finit toujours par rouiller”
Jacques Prévert

EDITORIAL

VERS L'AVENIR...

En 2008, l'Association Santé Charonne a conduit avec l'équipe médicale, une importante réflexion. Ce travail a fait apparaître la nécessité de renouveler les moyens humains et matériels indispensables à la poursuite du projet associatif, en répondant mieux aux besoins de santé de ce temps.

A la même époque, la Municipalité du 11e envisageait de construire sur un terrain situé 63, boulevard de Charonne, un ensemble destiné à dynamiser le quartier et améliorer la vie de ses habitants.

Après concertation publique, le Maire a retenu un vaste programme comprenant, 106 logements sociaux, une crèche de 66 berceaux, une Unité de vie pour 24 personnes souffrant d'un handicap mental et une Maison de Santé Pluridisciplinaire gérée par l'Association Santé Charonne.

Destiné à remplacer "l'Espace Santé Charonne" actuel, cette nouvelle Maison beaucoup plus grande, constitue un atout majeur pour la continuité et le développement des activités associatives, ainsi que de l'offre médicale de proximité.

Des locaux propres à l'ASC, lui permettront entr'autre, d'y développer ses ateliers de diététique, d'expression, de gymnastique préventive, etc. ... et d'envisager un nouveau service assuré par une "animatrice de santé communautaire".

Des espaces adaptés et équipés rendront possible l'extension de l'offre médicale par l'intégration de jeunes médecins dans l'équipe, le développement de la formation médicale, la possibilité d'assurer une permanence de soins et le déploiement d'activités paramédicales.

Ce beau projet, fruit d'une volonté collective, se concrétise avec le prochain début des travaux. Ainsi fin 2015, avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le quartier disposera d'un véritable équipement pour la santé, dont la gestion associative demeurera fondée sur une relation active entre bénévoles associatifs, professionnels de santé et habitants-usagers.

Bernard CASNIN



Une maison de santé pluridisciplinaire : pourquoi ?

Pour accroître l'efficacité de l'offre de soins

Les médecins constituant l'équipe actuelle sont âgés; 4 sur 5 ont dépassé 55 ans. Le renouvellement de l'équipe, pour assurer la continuité des soins, est tout à fait d'actualité. La **MSP** crée des conditions plus favorables pour accueillir de jeunes médecins. Les principes de fonctionnement à la base de cette pratique médicale sont attractifs et les coûts mieux maîtrisés.

Les conditions matérielles actuelles sont difficiles. L'exiguïté des locaux rend difficile l'augmentation du nombre de médecins ainsi que la venue de médecins stagiaires. L'accueil de ces derniers, en formation à la Faculté René Descartes, se fait depuis 15 ans, mais il est limité par le manque de locaux, ce qui réduit l'implication pédagogique de l'équipe médicale.

L'intégration de paramédicaux dans l'équipe **MSP** pourra contribuer à un redéploiement des activités paramédicales dans le quartier.

Aujourd'hui, l'activité médicale du cabinet est saturée et la réponse aux demandes urgentes fait l'objet d'un jonglage permanent.

La future implantation dans la **MSP** offrira : des locaux plus spacieux, pour la consultation médicale : 5 cabinets et un espace sécurisé pour assurer des activités de permanence de soins en dehors des horaires habituels.

Actuellement, les personnes ayant besoin d'un accueil d'urgence peuvent se rendre dans le service des urgences d'un des hôpitaux « périphériques » du quartier et attendre plusieurs heures. Elles peuvent aussi se rendre dans une des maisons de soins, mais celles-ci sont fermées en soirée et ne pratiquent pas toutes le 1/3 payant. Le développement d'une permanence d'accueil au sein de la **MSP**, extensible en soirée et au week end, devrait permettre d'offrir une prise en charge de premier niveau rassurante pour les patients. Elle permettra également de décharger les services d'urgences pour les cas les plus simples.

La création de cette structure fait suite à une large analyse des attentes et des besoins

L'Etat a pris la mesure du non-renouvellement du corps médical, notamment pour la médecine générale, d'abord dans les zones rurales, mais aussi dans les grandes villes et veut faciliter l'installation de jeunes médecins.

La Mairie de Paris et celle du 11^e arrondissement espèrent une réorganisation des soins primaires sur un mode collectif en garantissant le maintien d'un accès aux soins pour tous ses habitants en secteur conventionné 1.

La définition des besoins a fait l'objet d'une large concertation avec les structures du quartier. Elle s'est appuyée sur les orientations des acteurs institutionnels et a tenu compte des avis recueillis auprès des acteurs locaux depuis 2009.

Des locaux pour l'ASC

Actuellement, faute de locaux gérés en propre pour le déroulement des ateliers, l'**ASC** est dépendante de la bonne volonté d'autres structures pour se faire prêter des locaux quelques heures par mois. La disponibilité d'une salle de réunion, d'un bureau et d'une cuisine, indépendants de la zone des activités médicales, permettra d'organiser les ateliers avec plus de souplesse et de les développer. Peut-être pourrions-nous faire renaître Ciné Charonne, activité interrompue depuis 2 ans.

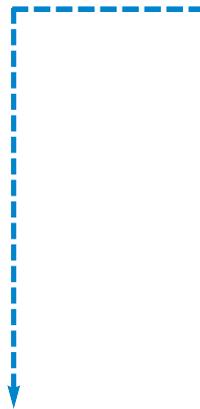
Du passé ...au futur



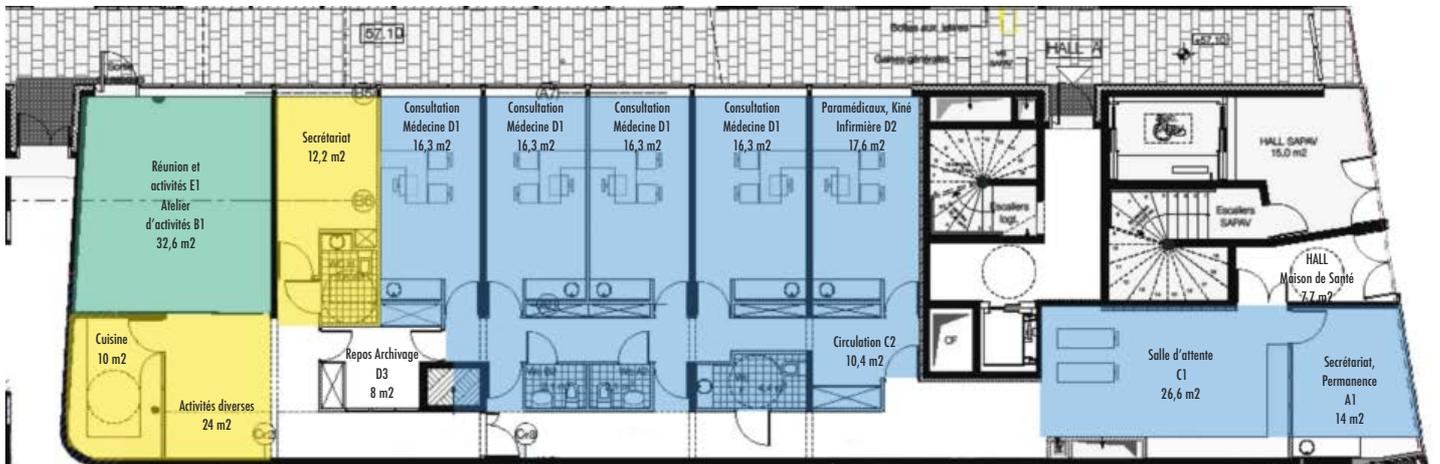
L'ancien bâtiment GDF



Le projet architecte...



Partie Médicale
ASC
Partie Commune



Le futur domaine de l'ASC

Visitez le site de l'ASC



www.association-sante-charonne.org

TOUS A VOS CLAVIERS !

A visiter sans modération pour découvrir les nombreuses rubriques d'information constamment mises à jour en fonction des actualités de l'ASC.

Nous attendons vos remarques, vos suggestions et aussi vos articles. Un site Web doit vivre !



Bulletin d'adhésion 2014

(à compléter et retourner à l'A.S.C. – 177 rue de Charonne – 75011 PARIS)

www.association-sante-charonne.org

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal Ville

Téléphone fixe..... Téléphone portable

Adresse courriel

Cotisation Membre Adhérent 10 € Famille Adhérente 20 €
 Membre Donateur 30 € 40 € 50 € €
 Membre Bienfaiteur, à partir de 100 € €

Payé par Chèque à l'ordre de « A.S.C. » Espèces

Un reçu vous sera adressé sur demande de votre part